

Communiqué de presse AARUA - 5 août 2009
Résidence Universitaire Jean Zay à Antony :
des expulsions en guise de réhabilitation !

Depuis la fin du mois de juillet, en pleine période de vacances, des changements de serrure se sont multipliés à la Résidence Universitaire Jean Zay d'Antony (RUA) pour contraindre des résidents à partir. Le directeur de la RUA et le CROUS affirment qu'il s'agirait de résidents non réadmis, (il reste à vérifier pourquoi) et ne justifie en rien de telles méthodes : entrée interdite par le changement de serrure, effets personnels vidés de la chambre et mis dans des sacs poubelles puis stockés sans inventaire permettant un recours possible en cas de perte ou de vol d'objets lors de la saisie, appel à la police, le tout sans huissier assermenté pour ce type de procédure. Les résidents se retrouvent seuls sans logement, sans leurs travaux universitaires en cours, ordinateurs confisqués, parfois sans leurs médicaments, choqués psychologiquement.

Ces méthodes inhumaines et tout à fait contestables juridiquement doivent cesser. D'autres réponses doivent être recherchées et le comité de suivi annoncé par la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre mais jamais concrétisé doit être mis en place.

L'AARUA rappelle que seuls 3% des étudiants d'Ile de France ont la possibilité d'obtenir une chambre en cité universitaire et que le temps autorisé en résidence a été réduit dans les dernières années, contraignant les étudiants à partir avant la fin de leurs études. On sait par ailleurs que les conditions du logement en Ile de France sont telles qu'il leur est impossible de trouver un logement à un prix abordable hors du logement social étudiant.

C'est pourquoi l'AARUA tient à nouveau à exprimer son total désaccord avec le projet de destruction du bâtiment C et la politique actuelle du CROUS, qui n'hésite pas à recourir à des méthodes inacceptables que nous condamnons fermement.

La suppression des 548 chambres du bâtiment C à la Résidence Universitaire Jean Zay est d'ailleurs sans aucun doute en grande partie à l'origine de ces expulsions pour reloger les étudiants du bâtiment qui doit être vidé et muré pour le 1^{er} septembre ! Alors que les 3 Conseils d'Administration du CROUS de la région Parisienne (Paris, Créteil et Versailles) et le CNOUS ont refusé par un vote majoritaire la destruction du bâtiment C, la direction du CROUS accompagne la destruction d'une partie de la RUA, voulue par la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre, nouveau propriétaire - contesté - plutôt que de contribuer à créer les conditions du maintien de la capacité d'accueil sur le site d'Antony par la réhabilitation de l'existant (voire l'intégration de structures complémentaires novatrices pour le bien public), à laquelle s'ajouteraient alors les nouvelles constructions annoncées.

Avec les étudiants, le collectif « Sauvons Jean Zay », l'UNEF et les membres du collectif « Pour donner un avenir à la RUA », l'AARUA demande au CROUS de revenir à ses véritables missions au service du logement social étudiant et continuera à informer et mobiliser pour la réhabilitation globale de la RUA. La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, qui reconnaît que les conditions de logement sont l'une des premières préoccupations des étudiants, doit enfin sortir de son silence et se prononcer officiellement sur l'avenir de la RUA, qui représente 16% du logement social étudiant en Ile de France

Plutôt que l'opération immobilière qui s'annonce, masquée sous l'étiquette d'un pseudo « écoquartier », nous soutenons que la situation géographique de la résidence Universitaire Jean Zay d'Antony, ses équipements et son potentiel uniques la rendent porteuse, une fois réhabilitée, d'un projet innovant de campus étudiant de dimension nationale et internationale pour l'avenir. Nous entendons faire avancer ce projet dès septembre en appelant tous les élus et responsables politiques à réagir contre l'énormité du gâchis programmé sur fonds publics et pour l'avenir de la résidence universitaire et de son site.